

Projet pédagogique

ET

R.O.I.

asbl RAIDS
*Ressources et Actions pour
L'Insertion et le Développement Social*

Structure d'accueil extrascolaire



Siège social : rue Slar 49K - 4801 Stembert
tél : 087/ 31.10.34
E-mail :info@raidsenfance.net
Responsable : Anne-Catherine Doyen, directrice

Les Accueils extra-scolaires

Fil conducteur pour l'ensemble des accueils extrascolaires

Les objectifs poursuivis par ces différentes structures sont multiples.
La mise sur pied des accueils :

- favorise une relation positive entre l'école, les parents et les enfants;
- veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient ;
- permet à l'enfant de s'exprimer personnellement, spontanément en favorisant le développement de la confiance en soi et de l'autonomie ;
- a un effet préventif : au lieu d'être dans la rue ou seuls chez eux, les enfants bénéficient d'un encadrement leur permettant de s'épanouir, de développer leurs capacités sociales et de communication.

Les différentes structures essayent de poursuivre les mêmes objectifs pédagogiques :

L'accueil extra-scolaire :

- * une partie de temps libre
- * un élément d'éducation sociale
- * un complément réel à l'éducation à la maison

Le temps libre :

Le fait d'être actif est très important : s'amuser, jouer,...prime sur le contenu, sur l'apprentissage proprement dit.

L'importance de l'initiative personnelle par rapport à une activité imposée, dirigée, l'enfant détermine lui-même (en concertation avec l'autre) ce qu'il veut faire et avec qui.

Développer les relations qui leur permettent d'intégrer des éléments importants pour le développement de leur personnalité.

Le temps libre est caractérisé par le jeu qui constitue un élément indispensable dans le développement social de l'enfant.

Après l'école, les enfants vont se détendre en choisissant eux-mêmes leurs activités. Chaque enfant ressent différemment l'école, certains vont donc rechercher la tranquillité, l'isolement pour se ressourcer, d'autres préféreront la compagnie des autres enfants pour jouer, ou discuter avec les animateurs,...

Importance de l'organisation de l'espace :

Espace intérieur : coins jeux, coin repos/ détente, espace pour les devoirs ...

Espace extérieur : défoulement, jeux physiques...

Les activités proposées sont différentes que celles proposées à l'école, elles sont plus proches de ce que l'on fait à la maison, en famille par exemple : cuisiner, jeux de société,...

Le mercredi et les vacances scolaires, des activités plus structurées sont proposées aux enfants.

Elément d'Education social

Stimuler le développement social au travers des activités, des interactions avec les autres enfants afin d'exercer des capacités telles que « se faire des amis », expérimenter la solidarité, la tolérance.

La présence de camarades de jeux est très importante pour les enfants au sein des structures d'accueil.

Les enfants qui se retrouvent à l'accueil sont d'âges et de cultures mixtes.

Cela développe aussi des notions de tolérance, d'approche positive de la différence, notion d'entraide au niveau des jeux, des devoirs,...

Les enfants vont aussi pouvoir valoriser leurs capacités autres que scolaires, affirmer leur confiance en soi dans des activités diverses non liées exclusivement aux connaissances et aux performances.

De part leurs comportements, les animateur- trices vont être un modèle de plus pour l'enfant dans des domaines tels que le respect des règles, des autres, la vie en groupe, la confiance en soi,...

Les 3 structures fonctionnent d'une manière autonome vis-à-vis l'une de l'autre, avec toutefois des échanges, des rencontres ponctuelles et un cadre commun.

Accessibilité :

Les accueils extrascolaires de l'asbl Raids accueillent les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, sans distinction de race, d'origine culturelle ou sociale, ... Notre système d'accueil permet aux parents de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non.

Encadrement des enfants :

Chaque équipe est constituée d'un noyau « fixe », de trois ou quatre animatrices.

Durant les périodes de congés scolaires, les équipes sont renforcées par du personnel supplémentaire.

Fréquentation :

Une moyenne de 20 à 60 enfants est accueillie chaque jour selon la structure.

Règlement d'ordre intérieur – Horaire- Tarif

Horaire d'accueil :

Les P'tits Chenapans Lundi – mardi – mercredi - jeudi – vendredi ➔ 7h15 à 9h00

Les P'tits Chenapans	Lundi – Mardi – jeudi – vendredi ➔	15h00 à 18h (30*)
Arthur Confiture	Mercredi ➔	12h00 à 18h (30*)
La Marmaille	*sur demande justifiée	

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h



Pas d'ouverture durant les journées pédagogiques

Nous demandons une grande vigilance aux parents quant au respect des horaires pour le bien-être des enfants et le respect de l'équipe encadrante (en cas de retard, pensez à prévenir les animatrices)

Les enfants doivent être confiés à une animatrice et ne peuvent arriver seuls dans les locaux.

Si un enfant quitte l'accueil en compagnie de son grand frère ou de sa grande sœur ayant moins de 18 ans, une décharge devra être signée préalablement par les deux parents et remise aux animatrices. Cette décharge est à renouveler chaque année scolaire.

TARIFS

Le tarif est établi en fonction :

- ◆ Du moment de présence par jour, de l'enfant à l'accueil,
- ◆ **du nombre d'enfants pris en charge par l'accueil extrascolaire**

<i><u>SEMAINE SCOLAIRE</u></i>	<i>MATIN Uniquement à l'accueil extrascolaire <u>Les P'tits Chenapans</u></i>	<i>APRES L'ECOLE</i>	<i>MERCREDI APRES MIDI</i>
1^{er} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	1.60€	2.60€	5€
2^{ème} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	1.60€	1.40€	2.60€
3^{ème} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	1.60€	0.80€	1.60€

<i><u>VACANCES</u></i>	<i>- DE 5 HEURES</i>	<i>+ DE 5 HEURES</i>
1^{er} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	5,50€	9 €
2^{ème} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	2.60€	5 €
3^{èm} ENFANT FREQUENTANT LE SERVICE	1.60€	3 €

Conditions générales de paiement

Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non paiement à échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure le paiement à titre de clause pénale, d'une indemnité de 15% des sommes dues avec un minimum de 50€, et d'un intérêt de retard de 12% l'an (et de frais administratifs de 5€). En cas de litige, les Tribunaux de Verviers seront seuls compétents.

En cas de non paiement des factures, l'Asbl fera appel au service de la société Eurofides afin de récupérer les sommes dues.

L'Asbl se donne également le droit de refuser la prise en charge d'un enfant en cas de non paiement. La signification de l'arrêt de la prise en charge se fera par courrier à l'attention des parents.

Condition d'admission

Etre en âge de fréquenter l'enseignement maternel, ou l'enseignement primaire ou jusqu'à douze ans.

Etre en ordre de dossier administratif (inscription dûment complétée et signée, composition de ménage, fiche médicale).

Vacances scolaires

Chaque inscription non décommandée 7 jours avant le début des vacances sera facturée (sauf en cas de maladie sur remise du certificat médical).

Afin d'assurer un accueil de qualité et en fonction de l'espace disponible, les inscriptions seront limitées à 30 enfants par jour.

L'Asbl Raids se donne le droit de mettre fin à une prise en charge d'un enfant en cas de manquement au présent règlement ou en cas de débordements graves dans le chef d'un enfant ou d'un adulte responsable.

La Marmaille

Ruelle des Capucins 9
4960 Malmédy

En quelques lignes

L'équipe est composée de trois animateurs (trices) et d'un renfort Article 60 (38h/sem).

Comment s'organise la vie à la Marmaille

Nous collaborons avec deux écoles de Malmédy : l'Athénée de Malmédy et l'école communale du centre.

- L'école communale étant juste à côté, il n'y a pas de trajets.
- L'Athénée se situe à une quinzaine de minutes de nos locaux, ce qui en fonction du nombre d'enfants nécessite 2 ou 3 animatrices pour le trajet à pied.

Nous accueillons en moyenne entre 20 et 30 enfants par jour.

Organisation de l'Espace

3 salles - deux en bas (grands + salle des devoirs) et une en haut (petits)
2 toilettes de taille normale et une toilette pour les petits
1 pièce de rangement
1 cour – 1 petite pelouse
En période vacances et le mercredi : la salle des devoirs sert aussi de salle « dodo ».

En semaine :

En semaine, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs tous les jours.

Mais attention, l'accueil extrascolaire n'a pas la fonction d'une école de devoir et la réalisation des devoirs reste de la responsabilité des parents.

Des activités « jeux libres » leur sont également proposées.

Après l'école, l'enfant a besoin d'un temps et d'un espace de liberté pour lui permettre de souffler.

Bien évidemment toujours dans le respect des autres et du règlement.

Le mercredi :

Les animatrices proposent aux enfants 1 ou 2 activités dirigées (en fonction du nombre).

Durant les vacances :

Lors de congés scolaires, 3 activités dirigées sont proposées par jour.

L'enfant a donc l'opportunité d'en choisir une le matin et une l'après-midi.

Durant les vacances, nous laissons toujours des temps libres entre les activités pour que les enfants se déchargent et se sentent un peu libres.

En ce qui concerne la préparation des activités (tant pour les mercredis que les congés scolaires) nous travaillons beaucoup en équipe.

Lors des congés, un thème est choisi et les activités proposées se font en fonction de celui-ci (bricolages, atelier cuisine, jeux, animations, ...).

Organisation des groupes

En semaine, nous divisons le groupe en deux : les grands (primaires) et les petits (maternelles). Chaque groupe fonctionne avec une ou deux animatrices.

Lors des congés scolaires, les groupes sont divisés en fonction de l'activité choisie par l'enfant.

Nos priorités au sein de l'accueil :

- Accueillir les enfants dans un cadre agréable et dans un espace adapté à leurs besoins en mettant à disposition du matériel et des activités diversifiées.
- Veiller à l'encadrement des enfants dans un esprit d'épanouissement, de communication, de partage, de confiance en soi, d'autonomie, de sociabilisation et de savoir vivre ensemble.

Pour ce faire nous avons réalisé :

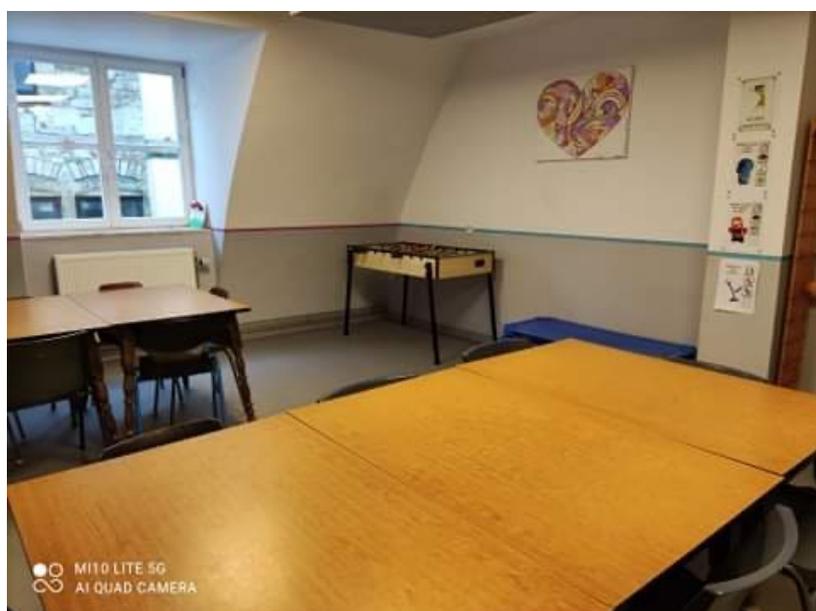
- Un règlement « positif » avec les enfants (photo en annexe).
Si le règlement n'est pas respecté, nous utilisons le V.A.S.I.I (photo en annexe).
Il s'agit d'une fiche sur laquelle l'enfant réfléchit à ses actes, aux conséquences et à l'amélioration de ceux-ci.
Le V.A.S.I.I peut-être soit fait seul, soit avec une animatrice.
Si malgré cette situation, l'enfant continue à reproduire des actes ou des comportements contraires au règlement, il recevra une fiche de comportement sur laquelle nous notons ce qui n'a pas été et nous la remettons aux parents.

Après plusieurs fiches, l'enfant peut être sanctionné (ex : exclusion d'une journée, pas d'excursion ou d'activités « extra », ...).

Nous avons également mis en place un émotiomètre (photo en annexe) sur lequel si l'enfant le désire peut placer sa pince à linge sur l'émotion qu'il ressent en arrivant à la Marmaille.

Nous vérifions cet émotion-mètre et nous proposons aux enfants d'en parler s'ils le désirent soit en « public » soit en privé à une animatrice. Cet émotion-mètre nous permet également de parfois comprendre le comportement d'un enfant (si il a eu une mauvaise journée à l'école, si il est triste, énervé,...).

Collaboration avec d'autres milieux d'accueil :



La Marmaille collabore avec les autres services de l'asbl RAIDS : les accueils extrascolaires, service de garde d'enfants malades à domicile Bab'Atchoum. Echanges sur les formations les expériences vécues durant les réunions de coordination.

L'équipe de la
Marmaille





Stembert, le 03 juin 2019

Madame, Monsieur
Chers parents,

Votre enfant est inscrit à la Marmaille durant les vacances d'été 2019.

Afin de proposer un encadrement de qualité à vos enfants et que ceux-ci puissent passer d'agréables moments, dans une ambiance conviviale, nous avons jugé nécessaire de rappeler l'importance du **RESPECT** au sein de la Marmaille :

Respect de soi-même
Respect des copains
Respect des animatrices
Respect des consignes
Respect du matériel
.....

Les animatrices guideront les enfants afin que cette « devise » puisse être portée par chacun et chacune au sein de notre accueil.

Néanmoins, si ce n'était pas le cas, nous vous avertirions par le biais du courrier en annexe reprenant les attitudes de non-respect répétitives constatées dans le comportement de votre enfant.

Après 3 remises de documents, nous prendrions la décision de ne plus accueillir votre enfant à la Marmaille :soit pour

- Une journée – une semaine
- Pour une sortie extérieure
- L'activité extraordinaire du mois

Toutefois, nous nous réservons le droit, si le comportement d'un enfant est jugé inacceptable de mettre un terme à sa prise en charge sans délai.

Je reste à votre entière disposition pour toutes questions éventuelles et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes sincères salutations.

Pour l'asbl Raids,

Anne -Catherine Doyen
Directrice

Le.....20.....

Attitudes de Respect

A La Marmaille

	Je respecte le matériel	Je respecte les consignes	Je suis capable d'écouter	Je suis capable d'être calme	Je suis capable d'être poli	Je suis capable d'écouter	Je suis capable d'être calme	Je suis capable d'être poli	Je reste dans le rang ou le groupe	
Durant les activités organisées										
Sur le trajet de l'école										
En sortie pendant les vacances, le mercredi										
Pendant le temps des devoirs										
Pendant les temps de repas										
En jeux libres <ul style="list-style-type: none"> • Intérieur • Extérieur 										
			Je respecte les autres enfants			Je respecte les animatrices				

Emotion-mètre



Règlement « positif »



V.A.S.I.I

Le V.A.S.I.I avec un élève qui ne parle pas...

- V Le Vouloir**
(Qu'est ce que tu Veux ?) Voilà ce dont j'ai besoin
- A L' Action**
(Qu'As-tu fait pour cela ?) Voilà ce que j'ai vu, entendu...
- S La Satisfaction**
(Es-tu Satisfait ?) C'est contraire à la règle, inacceptable...
- I L' Idée**
(As-tu une Idée de conséquence?) Voilà ce qui va se passer...
- I L' Idée**
(As-tu une idée de comportement différent ?) La prochaine fois, je m'attends à...

Un problème ? V.A.S.I.I

- V Le Vouloir**
Qu'est ce que tu Veux ?
Dis-moi ce que tu souhaites, ce que tu as en tête ? Qu'est-ce qui est important pour toi ?
Que cherches-tu à obtenir ? Quel est ton objectif ?
Si tu avais une baguette magique, qu'est-ce que tu changerais ? Qu'est-ce que tu demanderais ?
- A L' Action**
Qu'As-tu fait pour cela ?
Qu'est-ce qui s'est passé ? Qu'est-ce que tu as dit, tu as fait ? Qu'est-ce que tu as essayé ? Quels choix croyais-tu avoir... ? Comment tu vois cela ? Quelles étapes as-tu suivi ? Qu'est-ce que tu as pensé alors... ?
- S La Satisfaction**
Es-tu Satisfait ?
Es-tu satisfait ? Quels sont les résultats ? Est-ce que les choses se sont améliorées ?
Est-ce que cela va mieux ? Est-ce que tu t'améliores ? Est-ce mieux ? Est-ce pire ?
Ton plan s'est-il réalisé ? Est-ce que tu te sens mieux ?
- i L' Idée**
As-tu une Idée de conséquence ?
Comment tu pourrais arranger ça ? Qu'est-ce que tu veux faire maintenant pour réparer ? Par quoi tu vas commencer ? Qu'est-ce que tu vas faire, tu vas dire ?
Si tu as besoin d'idées, je peux t'aider ? Est-ce que tu vas le faire ? Quand vas-tu le faire ?
- i L' Idée**
As-tu une Idée de comportement différent ?
Comment feras-tu autrement la prochaine fois ? Quelles autres solutions sont à ta disposition ? Qu'est-ce qui t'aiderait à changer ?
Est-ce que je peux t'aider ? Est-ce que tu as besoin de t'entraîner ?



Nom/Prénom de l'enfant :

Je soussigné Parent,
Responsable, de, atteste avoir reçu le Projet
pédagogique et le ROI de l'accueil extrascolaire « La Marmaille » et m'engage à en prendre
connaissance.

Pour accord

Date + signature du ou des parents, responsable